EP'AGE 36
Etablissements Publics d'Accompagnement Gériatrique
Lettre d'information du Groupe EP'AGE 36
N°29 Mai 2023

# LETTRE DES USAGERS

## édito

Je suis parmi vous depuis le 6 février 2023 pour assurer la direction par intérim du groupe EP'AGE 36. Mes fonctions de directrice des centres hospitaliers de Châteauroux-Le Blanc et La Châtre étant assez prenantes, je m'appuie sur l'équipe en place, directeurs et cadres de proximité, pour la conduite de cet établissement d'importance.

Sachez que je veille personnellement à la poursuite des projets en cours : restructuration du centre hospitalier de Levroux, construction et réhabilitation des unités La Chêneraie et l'Orangeraie sur le Centre Départemental Gériatrique de l'Indre et rénovation des chambres de l'EHPAD du centre hospitalier de Valençay.

Tous ces projets petits et grands sont menés dans la perspective d'améliorer la qualité de l'accueil des résidents et des patients sur tous nos sites. Par ailleurs, toutes les actions visant à préserver et améliorer le prendre en soin, l'écoute et l'accompagnement de qualité au quotidien des personnes accueillies demeurent une priorité permanente.

En attendant que le groupe EP'AGE 36 accueille un chef d'établissement à temps plein, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que nos établissements restent attractifs et nos équipes bienveillantes.

Dans un contexte de travail souvent difficile, je tiens, dans ce propos, à rendre hommage à l'ensemble des équipes qui, malgré les crises sanitaires et la pénurie de soignants, demeure mobilisé sur tous les sites du groupe EP'AGE 36.

Je remercie aussi les représentants des usagers et des familles, que j'ai pu rencontrer lors des conseils de la vie sociale du mois d'avril, qui donnent de leur temps et sont, pour moi, des soutiens et plus globalement des partenaires associés au bon fonctionnement des établissements.

Je reste à votre écoute et vous assure de mon soutien pendant toute ma période d'intérim.

**Evelyne POUPET**
Directrice par intérim du Groupe EP'AGE 36

## DECLARATION FISCALE
### des revenus de l'année 2022

Lors de votre **déclaration de revenus 2022**, vous aurez la possibilité de déclarer le montant des frais de séjour que vous avez payés sur l'année 2022, après déduction du montant des aides reçues *(Allocation Logement, Allocation Personnalisée d'Autonomie, Aide Sociale à l'Hébergement).*

La **réduction d'impôt** est de 25 % des dépenses supportées, dans une limite annuelle de 10 000 € par personne hébergée (soit une réduction de 2 500 € maximum).

Ces frais doivent être indiqués dans la rubrique « Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes dépendantes » sur le formulaire CERFA 15637*05 (annexe 2042).

Depuis la mise en place du prélèvement à la source, cet avantage fiscal fait l'objet d'un reversement, à hauteur de 60%, en janvier de l'année suivante, et de 40% en juillet.

**AUCUNE ATTESTATION ne sera ENVOYEE par l'établissement**

*Le service des impôts ne demande pas de justificatif. Vous pouvez donc déclarer les frais de séjour payés en 2022 en vous aidant de vos relevés bancaires ou des factures qui vous ont été envoyées. Dans le cas où un contrôle serait réalisé, seul le Trésor Public est habilité à vous fournir un justificatif.*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## Enquête de satisfaction des familles

Dans l'intérêt **d'améliorer l'accompagnement et la prise en charge de vos proches, nous aimerions recevoir vos impressions sur différentes thématiques**, comme votre évaluation sur le lieu de vie, la restauration, la prestation du linge, l'accompagnement à la santé ou les activités proposées, par exemple.

La campagne **d'évaluation de la satisfaction des familles** s'étale du **15 mai au 15 juillet 2023** pour l'ensemble du groupe EP'AGE 36.

Nous vous remercions pour le temps que vous accorderez au remplissage de ce questionnaire.

Plusieurs moyens sont mis à disposition pour collecter vos impressions : un lien du questionnaire envoyé par email et des impressions disponibles à l'entrée de la résidence de votre proche ou à l'accueil des établissements.

L'analyse sera présentée à l'occasion des instances représentatives des usagers (Conseil de la Vie Sociale (CVS) et Commission des Usagers (CDU)) au second semestre 2023. Un article sur l'analyse et les décisions d'amélioration sera également publié sur la Lettre Qualité de fin d'année.

Service communication EP'AGE 36 – mai 2023
Comité de rédaction : E. POUPET, M. LACOSTE-LAMOUREUX, M. PENIN, C. RIOLLET, C. GORGEON Conception : C. SEGALA

# Les travaux de restructuration au Centre Hospitalier de Levroux se poursuivent…

Quelques aléas d'approvisionnement risquent de retarder la date de livraison du bâtiment central, qui est désormais annoncée pour juillet 2023.

Les services d'EHPAD les Blés d'Or et les Sables sont aussi impactés par ces travaux en raison de la création de locaux logistiques, de soins, de la réfection de la salle à manger, de l'office et de la réserve alimentaire des Blés d'Or.

Ces diverses interventions vont inévitablement créer des nuisances sonores, et les organisations soignantes pourront parfois s'en trouver modifiées. Pour tous ces désagréments, l'équipe de direction du CH de Levroux vous présente ses excuses et reste à votre écoute.

En parallèle des travaux, le choix du mobilier des 44 chambres et des locaux communs (salon, salle à manger) du nouveau bâtiment est engagé. Ce nouveau bâtiment sera totalement équipé de meubles neufs dans un esprit à la fois « moderne, chic et cosy » tout en observant un caractère professionnel nécessaire à la sécurité des résidents et utile pour la qualité de vie au travail des agents.

Prochainement les familles et les résidents seront invités à une réunion d'information et de présentation de l'organisation soignante qui sera mise en place dès l'emménagement dans ces nouveaux locaux.

**D'ici là, encore un peu de patience !**

## HYGIENE HOSPITALIERE : UNE EQUIPE OPERATIONNELLE QUI ASSURE LA PREVENTION ET LE CONTRÔLE DES INFECTIONS SUR LE GROUPE EP'AGE 36

***L'Equipe Opérationnelle d'Hygiène*** *(EOH) est chargée d'assurer la prévention du risque infectieux, de lutter contre les infections associées aux soins et de lutter contre la diffusion des Bactéries Multi Résistantes (BMR) et Hautement Résistantes émergentes (BHRe). Elle est composée d'un praticien hospitalier hygiéniste et de trois infirmières hygiénistes. Son action s'étend à tous les patients/résidents et les professionnels du groupe EP'AGE36.*

***« J'apprécie la diversité des champs d'actions sur lesquels nous travaillons. Le quotidien est ainsi très enrichissant et nous permet de contribuer à la réduction du risque infectieux.»***

Célia GORGEON
Praticien en hygiène hospitalière, *arrivée le 16 août 2017*

***« Ce que j'aime dans ma fonction, c'est accompagner, renseigner et former les équipes afin de promouvoir les bonnes pratiques en hygiène »***

Nathalie GRAVELAUD
IDE hygiéniste, *arrivée le 30 mai 2022*

***« Ce que j'aime dans mes missions, c'est être au plus près des équipes afin de ressortir les problématiques, y réfléchir et trouver des solutions ensemble en concordance avec les recommandations. »***

Audrey DELVERT
IDE hygiéniste, *arrivée le 27 juin 2022*

***« J'apprécie de m'engager dans l'application des bonnes pratiques et contribuer à l'amélioration de la qualité des soins »***

Hayat KADDOURI
IDE hygiéniste, *arrivée le 2 janvier 2022*

Pour cela, nous assurons la gestion et la surveillance des résultats bactériologiques (sanguins, urinaires…), des prélèvements d'eau, de restauration et du linge.

Nous accompagnons les agents dans la mise en place des précautions standard et complémentaires, la réalisation du bio-nettoyage, la gestion des déchets et la gestion des épidémies.

De surcroit, nous nous chargeons de la rédaction d'études d'impact lors de la réalisation de travaux, afin d'évaluer le risque aspergillaire. Nous effectuons également les signalements à l'ARS et participons aux enquêtes régionales/nationales.

De plus, afin d'avoir des données actualisées et parfaire les échanges territoriaux, nous nous rendons aux journées organisées (réunions, formations, groupes de travail) par le Réseau des Hygiénistes du Centre (RHC-CPIAS).

Enfin, nous tenons à jour la documentation interne, relative à l'hygiène selon les dernières recommandations et réalisons des audits, parfois en collaboration avec l'équipe qualité.

Depuis janvier, nous sommes régulièrement présentes dans l'ensemble des unités de soins et services supports pour accompagner les équipes et évaluer les besoins, afin de promouvoir l'amélioration des pratiques en hygiène.